

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENTS ET DE LA RECHERCHE
SERVICE DES ENSEIGNEMENTS ET DE LA RECHERCHE
Sous-direction des politiques transversales, des enseignements,
de la vie étudiante et de la recherche

| | |
|-------------|--|
| Rédacteur : | SÉBASTIEN CHEVALIER Sebastien.chevalier@culture.gouv.fr |
|-------------|--|

Référence : MC/2026/D/4968

Paris, le 12 février 2026

**NOTE À L'ATTENTION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES ÉTABLISSEMENTS
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CULTURE (ESC)**

OBJET : Adoption d'une charte des relations pédagogiques dans tous les établissements de l'enseignement supérieur Culture (ESC)

PJ : Modèle de charte des relations pédagogiques dans l'ESC

La direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER) est très fortement engagée dans la lutte contre toutes les formes de violences, dans le cadre de la stratégie ministérielle de l'enseignement supérieur Culture.

Dans le cadre de l'axe III de cette stratégie (l'amélioration de la qualité de vie étudiante), le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels (CNESERAC) a travaillé et validé un modèle de charte des relations pédagogiques, annexé à la présente note.

Pour ceux qui n'auraient pas déjà mis en œuvre un tel document, je vous remercie de bien vouloir vous appuyer sur le modèle proposé pour l'adoption et la mise en œuvre d'une charte des relations pédagogiques d'ici la rentrée de septembre 2026.

Je vous remercie par ailleurs d'informer la sous-direction des politiques transversales, des enseignements, de la vie étudiante et de la recherche, qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information, de l'adoption d'une telle charte.

En transmettant mes meilleures salutations.

Naomi PERES
Directrice générale

